

# FAIRE FACE AU PASSAGE A L'ACTE SUICIDAIRE



Bien que nombre d'écoles ne soient pas confrontées à une tentative de suicide ou à un décès par suicide, aucune communauté humaine n'en est malheureusement prémunie. Ce type d'événement survient souvent brutalement, sans que l'on y soit préparé. Il provoque un climat émotionnel particulier et plonge l'établissement dans un chaos organisationnel. La direction est alors soumise à beaucoup de pressions, à de nombreuses attentes et, tout en étant sollicitée par tous (équipe éducative, élèves, parents, médias, ...), se doit de réagir rapidement et à bon escient.

**MAIS COMMENT ? PAR OÙ  
COMMENCER ? QUI PRÉVENIR ?  
COMMENT ANNONCER ?  
QUE METTRE EN PLACE ?**

L'impact d'une tentative de suicide ou d'un décès par suicide sur les jeunes et sur les professionnels de l'école varie en intensité et en gravité : stress, état de crise, idéations suicidaires voire même passages à l'acte.

Pour contenir et accompagner au mieux les inévitables effets de tels événements, il est pertinent de **se réserver un temps en-dehors de tout contexte de crise pour penser anticipativement les mesures à prendre.**

Ainsi, en cas de nécessité, les interventions adéquates pourront être posées afin de garantir un soutien à ceux qui en auront besoin et, simultanément, d'assurer la poursuite des activités pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Un encadrement optimal de ce temps de crise permettra de prévenir des phénomènes de reproduction du geste ; ceci s'inscrit donc dans une pratique de prévention.

Afin de vous soutenir dans ces démarches, le Centre de Prévention du Suicide se met à votre disposition pour la mise en place d'un protocole d'intervention spécifique à votre école.

DÉSARROI  
ÉTAT DE CRISE CONFUSION  
INCOMPRÉHENSION  
SOLITUDE HONTE  
RUMEURS TRISTESSE  
DÉNI MORT COLÈRE  
JUGEMENT SECRET  
FACEBOOK LIMITES  
RECHERCHE VIOLENCE  
D'UN COUPABLE FRUSTRATION  
SOUFFRANCE PARENTS  
ÉLÈVES ONDE DE CHOC  
IDENTIFICATION  
PERSONNEL SCOLAIRE ACCUSATION  
RESPONSABILITÉS  
IMPUISANCE

# QUI FAIT QUOI, QUAND ET COMMENT ?

Une concertation au sein de votre établissement entre la direction, vos personnes ressources (membres de l'équipe éducative, agents PMS, ...) et le Centre de Prévention du Suicide, favorisera la mise en place d'un protocole adapté à votre école et à ses spécificités.



## MÉTHODOLOGIE

### OUVRIR LA RÉFLEXION SUR DES MOYENS FAVORISANT LA PRÉVENTION

- ▶ **échanges** sur les questions autour du suicide, sur certaines idées reçues, ...

### METTRE EN PLACE UN PROTOCOLE D'INTERVENTION ADAPTÉ

#### EN TENANT COMPTE :

- ▶ **des spécificités propres de votre école :**  
Population ? Taille ?
- ▶ **des spécificités de la situation :**  
Que s'est-il passé ? Quel est le degré d'urgence ? Qui est concerné ?
- ▶ **des ressources internes et externes :**  
Quelles sont-elles ? Qui peut agir ? Comment ?
- ▶ **de la temporalité :**  
L'immédiat ? Le moyen terme ? Le long terme ?
- ▶ **de l'individuel et du collectif :**  
Quelles actions ?

#### EN BALISANT LES PISTES D' ACTIONS

##### EN CE QUI CONCERNE :

- ▶ **l'information reçue :**  
La vérifier ? Par qui ? Comment ?
- ▶ **l'annonce :**  
A qui annoncer ? Que dire ? Comment ?  
Quand ? Par qui ? Sous quelle forme ?
- ▶ **les différents publics :**  
Personnel scolaire ? Élèves ? Fratrie ?  
Jeunes plus exposés ? Parents ? Médias ?
- ▶ **les ressources :**  
Qui contacter ? Quand ? Comment ?

#### ▶ **l'organisation :**

Concertations ? Réunions ? Avec qui ?  
Où ? Quand ? Collaboration avec le PMS ?  
Reprise des cours ?

#### ▶ **les actions de soutien à mettre en place :**

Soutien individuel ? En petits groupes ?  
Lieux de parole ? Interventions en classe ?  
Relais vers des professionnels extérieurs ?

#### ▶ **la réintégration en classe en cas de tentative de suicide :**

La préparer avec le jeune ? Avec les autres élèves ? Avec les professeurs ? Comment ?

#### ▶ **les rituels en cas de décès :**

Les funérailles : Qui y participe ? Qui donne les informations et les autorisations ? Que préparer ? Hommage ? Témoignages ? Un rituel à l'école : Quoi ? Par qui et avec qui ? Quand ?

### CRÉER DES OUTILS CONCRETS

- ▶ **Guideline schématique des étapes à suivre.**
- ▶ **Répertoire et numéros de contact des personnes et associations ressources (internes et externes).**
- ▶ **Modèles de lettres d'annonce à ajuster à la situation.**

Centre de  
Prévention  
du Suicide



Prendre contact avec **Sylvie-Anne Hye**  
pour fixer un RDV au 02 650 08 69  
cps@preventionsuicide.be  
[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)